

Mardi 25 Septembre 2007

Portable, wi-fi... Les technologies sans fils sont-elles sans danger ?

L'onde électromagnétique est-elle le tabac du 21 siècle? C'est la question que se posent les spécialistes et organisations de santé publique depuis que les projets de réseaux étendus (wi-fi et téléphone portables) se multiplient. Y a-t'il un facteur cancérigène?

Dernier acteur à sonner l'alarme: [l'Agence européenne de l'environnement qui s'appuie sur une récente étude de l'Organisation mondiale de la santé \(OMS\).](#)

Le téléphone trop proche de l'oreille

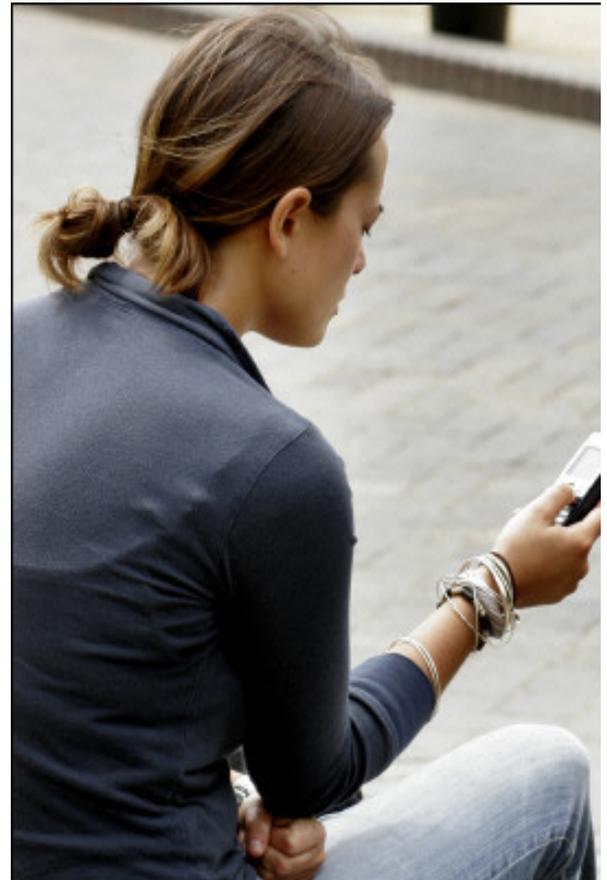
Des scientifiques ont suivi 1.500 personnes atteintes d'une tumeur au cerveau, tous habitent en Angleterre et dans les pays nordiques.

Et selon Elisabeth Cardis, les ondes drainées par le téléphone cellulaire présentent un danger:

[«Il y a un risque important d'accélérer le développement de cancer au cerveau pour une utilisation de plus de 10 ans»](#). Ce constat ne concerne pas les dernières technologies sans fil qui sont trop récentes pour avoir été évaluées. Mais il est à peu près sûr selon les scientifiques que le wi-fi est moins dangereux que le portable puisque l'utilisateur colle son téléphone directement sur l'oreille.

A quelques centimètres seulement de la matière grise mue par sa propre activité électrique — le champ électrique est une onde.

A quelques centimètres seulement de la matière grise mue par sa propre activité électrique — le champ électrique est une onde.



David Hancock AFP/Archives | Une jeune femme utilise son téléphone portable

Principe de précaution

Des conclusions qui poussent tout le monde à la prudence.

En Grande-Bretagne, des associations de professeurs demande des études avant l'installation d'ordinateurs équipés de connexion sans fil. Et de l'autre côté du Rhin, des responsables d'établissements de Francfort ont décidé l'année dernière de ne pas installer de réseau sans fil, par précaution.

Et surtout en raison de manque de données scientifiques précises sur les conséquences des ondes sur l'être humain.

La France s'interroge aussi. En septembre, le ministère de la Santé a demandé à l'[Afsset](#) (agence française de sécurité sanitaire) d'évaluer les risques quant à l'exposition aux ondes électromagnétiques.

M.N